Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-252901145-20260918-B2026042-DE

délibération n° B2026-042
du bureau syndical
Séance du 18 septembre 2026
Opération PV à Pont-Croix, Saint-Derrien et Clohars-Carnoët

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Le dix-huit septembre deux mille vingt-six, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le onze septembre deux mille vingt-six s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE :
- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Alexandre TREGUER (Landéda)

Secteur du CAP SIZUN/DOUARNENEZ :
- Philippe LE MOIGNE (Douarnenez)

Secteur du CENTRE :
- Patrick URIEN (Kergloff)

Secteur de CROZON-CHATEAULIN :
- Dominique BILIRIT (Le Cloître Pleyben)

Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :
- Pierre GUIZIOU (Ploudaniel)

Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :
- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

Secteur de QUIMPER :
- Thomas FEREC (Briec)
- Jacques LE ROUX (Quimper)

Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :
- Jacques RANNOU (Rosporden)
- Marie-José TOULLEC (Bannalec)

▪ **Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

➢ **Excusés : Secteur du PAYS BIGOUDEN** : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), **Secteur de MORLAIX** : Jean-Paul VERMOT (Morlaix), **Collège des EPCI :** Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

Est élu secrétaire de séance : Marie-José TOULLEC

Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-252901145-20260918-B2026042-DE

Opération PV à Pont-Croix

Délibération n° B2026-042

Le projet de pose de centrale photovoltaïque sur la salle omnisports de la commune de Pont-Croix revêt les caractéristiques suivantes :

- ⇨ 163,8 kWc de puissance photovoltaïque installée,
- ⇨ 364 panneaux photovoltaïques,
- ⇨ 727 m² de surface photovoltaïque,
- ⇨ montant total de l'investissement : 131 000 € HT,
- ⇨ autoconsommation collective :

Autoconsommation collective		
Participants nécessaires : Bâtiments communaux et EHPAD Résidence de la fontaine = 14 sites consommateurs avec une consommation annuelle de 434 000 kWh		
Tarif de vente SDEF du MWh autoconsommé	Scénario d'autoconsommation collective	Equilibre économique (Base tarifaire 2026)
Maximisation de l'autoconsommation Prix de vente : 110€/MWh + indexation annuelle de 1% /an	Taux d'ACC : 79 % Économies pour les collectivités : **1 300 €HT/an**	**A l'équilibre sur 20 ans**

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ➢ autorise le projet pour la pose d'une centrale photovoltaïque sur la salle omnisports de la commune de Pont-Croix sous réserve que la commune accepte de payer l'électricité pendant 20 ans à 110€/MWh et une indexation annuelle de 1% /an.

Le 15 octobre 2026

Le Président du SDEF
Antoine COROLLEUR

La secrétaire de séance
Marie-Jo TOULLEC